

« Motion de survie » votée en conseil

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon, et a voté à l'unanimité une motion « pour l'adoption de mesures nécessaires à la survie de collectivités locales ». Cette motion souligne notamment la baisse des ressources fiscales propres aux collectivités, l'augmentation des dépenses de fonctionnement, et demande la réindemnisation des dotations sur l'inflation, le rétablissement des travaux en régie avec compensation de la TVA, et l'inclusion des syndicats à vocation scolaire dans les mesures de com-

pensation financière de la loi de finances.

Éclairage public. Le changement des horloges astronomiques a été effectué et les nouveaux horaires d'éclairage sont effectifs : de septembre à octobre de 6 h 30 à 7 h 30 et de 20 h 30 à 22 h, de novembre à mars de 6 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 22 h, avril de 6 h 30 à 7 h 30 et de 20 h 30 à 22 h, de mai à août, pas d'éclairage.

Correspondant incendie et secours. Jérôme Clarck, déjà correspondant défense, est désigné comme personne référente.

Défibrillateur. Une séance de formation aura lieu samedi 5 no-

vembre de 10 h à 12 h, salle du foyer rural.

École. La porte d'entrée sous le préau de la cour de l'école sera remplacée.

Cavernes. Les agents communaux ont fini l'aménagement du nouvel espace des cavernes, dont les emplacements seront vendus comme des concessions classiques.

Covoiturage. Deux points seront signalés, à la sortie de La Monge au lieu-dit « l'Ether », et rue de la Vieille-École, près de La Figère.

Travaux. Le hall d'entrée et les sanitaires du foyer rural seront rénovés.